

Nouveau licencié

Comité régional		Club							
Nom		Prénom		Sexe		H		F	
Né(e)le,		Nationalité							
Adresse		CP		Ville		Tél.			
				Courriel					
Arbitre		Formation		Chronométrateur		Fédéral		Régional	
ACTIVITE PRINCIPALE		ROUTE PISTE		BMX FREESTYLE		CYCLO-CROSS VELO COUCHE		CYCLISME EN SALLE POLO-VELO	
		VTT CROSS-COUNTRY		VTT DESCENTE TRIAL		VTT ENDURO			
Type de licence				Catégorie de licence 2022					

Compétitions		Loisirs		Apprentissage et bien-être		Staff			
1ère catégorie	200 €	Cyclo sportive	52 €	Licence santé (sur prescription médicale)	30 €	Assistance Orga.(4)	52 €	Arbitre	
2e catégorie	160 €	Nature	52 €	Baby vélo (enfants de 2 à 4 ans)	16 €	Encadrement(5)	52€	Jeunes arbitres 14-18 ans	52 €
3e catégorie	120 €	Urbain	52 €	Jeunes(3)*	52 €	Animateur Fédéral	374 €	Arbitre école de vélo, BMX & club	52 €
Juniors**	87 €	Loisir (2)	52 €	Licence Accueil Jeune (valable 1 mois)	16€	Animateur régional ***		Arbitre régional et national	69 €
Pass Open(1)	108 €							Arbitre fédéral, national Élite & international	149 €
Pass cyclisme(1)	69 €								

- (1) Pour les 19 ans et +
- (2) Activité sans compétition - Possibilité de prendre une licence individuelle
- (3) Prélicencié*, Poussin, Pupille, Benjamin, Minime, Cadet - Possibilité de prendre une licence individuelle loisir
- (4) sympathisant, motard, chauffeur, signaleur, kiné ayant une activité annuelle de moins de 30 jours
- (5) (Dirigeants, Cadre technique, encadrement, équipe de France)

*Prélicenciés à partir de 5 ans ** La licence Junior permet une sous-catégorie Junior D1 ou Junior D2 *** Ne peut officier que dans son comité d'origine et sur les épreuves régionales

Sous-catégorie de licence 2022

COMMENTAIRE imprimé sur le

Carton de licence

version papier **51€**

ABONNEMENT FRANCE CYCLISME Licencié

version numérique 35€

Arbitre école de vélo et bmx, jeune arbitre **28€**

Souhaitez-vous recevoir des offres commerciales de la part de la FFC oui non ou de ses partenaires oui non

Je reconnais avoir pris connaissance des engagements du licencié liés à la prise de licence figurant sur le site de la FFC www.fcc.fr et m'engage à y souscrire.

Je reconnais avoir pris connaissance des garanties d'assurance liées à la licence ainsi que des possibilités de garanties complémentaires offertes par l'assureur (informations figurant à la suite de ce document : Bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires).

Important : l'assurance Individuelle Accident dont le coût est de 1.40€ à 5€ selon le type de licence (ce coût étant porté à la connaissance du demandeur par la tarification officielle FFC 2022 mise à disposition par la FFC), n'est pas obligatoire. En cas de refus de souscription de cette garantie, cocher la case et adresser le présent document à votre club ; le licencié soussigné demande expressément à ne pas bénéficier des garanties individuelles accidents (garanties de base et garanties complémentaires).

<p>CERTIFICAT MEDICAL</p> <p>Je soussigné Docteur, certifie avoir examiné, ce jour, le demandeur et n'avoir constaté aucun signe clinique apparent de contre-indication à la pratique du cyclisme de compétition.</p> <p align="right">Fait à,</p> <p>Signature et cachet</p> <p align="right">Le,</p>	<p align="center">OU ATTESTATION</p> <p>J'atteste sur l'honneur être en possession du questionnaire de santé, avoir pris connaissance des préconisations de la FFC ci-dessus et avoir renseigné le questionnaire de santé (QS-SPORT cerfa n°15699*01 ou QS Mineur) qui m'a été remis par mon club, et/ou mis à disposition sur le site de la FFC/comité régional. J'atteste sur l'honneur avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire santé et je reconnais expressément que les réponses apportées relèvent de ma responsabilité exclusive.</p> <p align="right">Fait à,</p> <p>Signature</p> <p align="right">Le,</p>	<p>CERTIFICAT MEDICAL Licenciés relevant du SMR</p> <p>Le médecin fédéral national/régional soussigné atteste que le demandeur, soumis au suivi médical réglementaire, est titulaire d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition, comme le prévoit le règlement médical de la FFC.</p> <p align="right">Fait à,</p> <p>Signature et cachet</p> <p align="right">Le,</p>
---	--	--

Loi informatique et liberté : les informations recueillies dans le présent document sont nécessaires au traitement de votre adhésion. Conformément à la Loi 78-17 du 06/01/1978, vous pouvez demander à tout moment communication et rectification éventuelle de toute information vous concernant qui figurerait dans tout fichier à usage de la Compagnie, ses mandataires, ré-assureurs et organisations professionnelles ainsi que ceux des intermédiaires. Ce droit peut être exercé auprès de la Direction Générale de la FFC.

Signature du demandeur	Autorisation des parents si le demandeur est mineur Télécharger l'accord parental « L'original ou une copie doit être conservé par le sportif mineur ou majeur protégé et devra être présenté, le cas échéant, au préleveur ».	Le club Le président soussigné, certifie que la présente demande a été signée par le demandeur lui-même (son identité ayant été vérifiée au préalable) LE PRESIDENT	Le comité régional Demande enregistrée le*
	Signature des parents	Cachet du club et signature du Président	

(* attention : **cette date est contractuelle pour l'assurance et correspond au début de la couverture de l'assuré (à partir de 0 heure)**. NB : Ces renseignements sont destinés à la constitution d'un fichier informatisé, pouvant donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n°78.17 du 06.01.78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions commerciales, merci de nous le faire savoir.

Ce document est à joindre à la demande de licence et à envoyer au club de votre choix.

ATTENTION : AUCUNE DEMANDE DE LICENCE NE SERA TRAITEE SI LE PRESENT DOCUMENT N'Y EST PAS ANNEXE, COMPLETE ET SIGNE (ARTICLE L321-4 DU CODE DU SPORT)

Je soussigné(e),

Nom / Prénom du Licencié

Homme Femme - Nationalité :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal: |_|_|_|_| Ville:

① E-mail:

Identité du représentant légal pour les mineurs :

Signataire de la présente

Je ne désire pas souscrire aux options complémentaires qui me sont proposées en plus de ma licence fédérale et qui octroie aux licenciés des garanties supérieures à la licence de base.

Pour rappel les garanties assistance rapatriement prévues par la licence sont acquises lors de la participation aux manifestations sportives organisées par la FFC, ses comités et clubs ou se déroulant sous l'égide de l'Union Cyclisme International (UCI). Par manifestation on entend les compétitions, les cyclosporives, les randonnées et les épreuves d'initiation cyclistes. Les titulaires d'une licence Pass'Sport Nature, Pass'Sport Urbain et Pass'Loisir sont couverts pour les usages prévus au titre de leur licence.

Je désire souscrire aux options complémentaires (Par internet Par voie postale) :

Bronze : 25 € TTC*

Argent : 35 € TTC *

Or : 45 € TTC*

* dont 3€ au titre de l'extension assistance à l'entraînement

Je peux souscrire l'option directement sur le site internet : <https://ffc.grassavoie.com> (onglet « Souscrire ») Dans ce cas, le paiement se fait en ligne par carte bancaire et je reçois directement par mail mon attestation.

Le cas échéant, j'adresse le bulletin de souscription correspondant accompagné du règlement à Gras Savoye – Département Sports et Evénements – 33, quai de Dion Bouton – CS 70001 – 92814 PUTEAUX Cedex.

Il est rappelé que l'usage privé et de loisirs non sportifs est exclu desdites garanties, sauf si ces usages sont prévus et autorisés par la licence. En sus des options ci-dessus j'ai la possibilité de demander à l'assureur fédéral l'étude de garanties spécifiques correspondant à ma situation personnelle.

Je certifie également avoir pris connaissance que je peux avoir intérêt à souscrire, à titre personnel et individuel et **auprès de l'assureur de mon choix**, des garanties complémentaires « d'Accident Corporel » ou « Garantie d'Accident de la Vie », ne comprenant pas d'exclusion des sports cyclistes tant en entraînement qu'en compétition.

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance d'un exemplaire des notices d'informations, référencées « Notice d'informations RC IA licenciés FFC 2022 » et « Notice d'informations Assistance licenciés FFC 2022 », faisant partie intégrante du formulaire de licence, ainsi que du bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires valant Conditions Particulières.

Fait à

Le

Signature du licencié ou de son représentant légal pour les mineurs

Nom du club :

Nom du Président :

Fait à Le

Signature et cachet du club obligatoires

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES : les informations recueillies dans le présent document sont nécessaires au traitement de votre adhésion. Conformément à la loi 78-17 du 06/01/1978, vous pouvez demander à tout moment communication et rectification éventuelle de toute information vous concernant qui figurerait dans tout fichier à usage de la compagnie, ses mandataires, réassureurs, et organismes professionnels ainsi que ceux des intermédiaires. Ce droit peut être exercé directement auprès de la direction générale de la FFC.

Garanties complémentaires licence 2022

Individuelle Accidents / Mon Assurance vélo

SOUSCRIPTION EN LIGNE <https://ffc.grassavoye.com>



M. Mme _____ Nom / Prénom du Licencié : _____
Date de naissance : _____ Si mineur, représentant légal / signataire du présent bulletin: _____
E-mail : _____ N° de la Licence FFC: _____
Adresse: _____ Code postal: | | | | | Ville: _____
Nom du Comité Régional : _____ Club : _____

Mon assurance complémentaire Individuelle Accidents et Assistance

SOUSCRIPTION POSSIBLE EN LIGNE, ATTESTATION ET GARANTIES IMMEDIATES

Bulletin valant Conditions particulières/ Conditions générales et notices téléchargeables sur <https://ffc.grassavoye.com>

Je complète ma couverture en cas d'accident corporel, je choisis l'option ! Bronze Argent Or

EN PLUS DE LA LICENCE	Bronze	Argent	Or
Décès	35 000 €	25 000 €	35 000 €
Invalidité Permanente	70 000 €	50 000 €	70 000 €
Frais Médicaux (1)	néant	125 %	125 %
Indemnité Journalière – Perte de revenus	néant	10 € (2)	15 € (2)
Indemnité Journalière - Hospitalisation	néant	10 € (2)	10 € (2)
Assistance à l'entraînement individuel	(3)	(3)	(3)
Frais de transport 1 ^{er} secours	3 000 €	3 000 €	3 000 €
COTISATION TTC	25 €	35 €	45 €

(1) Remboursement après déduction des prestations versées par la sécurité sociale et/ou tout autre organisme de prévoyance ou mutuelle

(2) A compter du 15^{ème} jour pendant une durée maximum de 180 jours

(3) Incluse auprès d'AXA Assistance pour une cotisation de 3€ TTC selon garanties décrites dans la notice d'informations disponible sur le site www.ffc.fr ou sur le site Gras Savoye dédié au cyclisme <https://ffc.grassavoye.com>

Mon assurance vélo SOUSCRIPTION POSSIBLE EN LIGNE, ATTESTATION ET GARANTIES IMMEDIATES

Bulletin valant Conditions particulières/ Conditions générales et notices téléchargeables sur <https://ffc.grassavoye.com>

Mon vélo n'est pas couvert par la licence, je l'assure ! Formule : A B C D E

Nature des garanties	Plafond	Modalités d'indemnisation	Franchises
Dommage matériel en cas d'accident ou transport	Valeur d'achat TTC pour les vélos de moins d'un an	Sinistre total : valeur assurée avec déduction de 5% de vétusté/an	10% des dommages minimum 100€ Maximum : 250€
Vol suite à accident ou agression	Valeur de remplacement à neuf pour les vélos entre un et cinq ans	Sinistre partiel : frais de réparation avec déduction de 5% de vétusté/an	10% de la valeur assurée minimum 100€ Maximum : 400€
Frais de location d'un vélo de remplacement	25% de la valeur assurée (limité à 2 mois à compter du sinistre)	Sur justificatifs	3 jours ouvrés

Valeur assurée en €	Cotisation €/an**	
	Vélo 1	Vélo 2 ou 3
A) de 0 à 499	60 €	55 €
B) de 500 € à 1 999	140 €	127 €
C) de 2 000 € à 3 999	200 €	181 €
D) de 4 000 € à 6 999	300 €	271 €
E) de 7 000 € à 10 000	410 €	370 €

*Pour les primo-licenciés, l'assurance Vélo est gratuite de septembre à décembre 2021

**TTC y compris frais de 10€

Vélo(s) assuré(s) / à compléter

Désignez le(s) vélo(s) assuré(s) (cycle et accessoires) dans l'ordre décroissant de valeur d'achat et indiquer le montant de la prime. Le vélo doit avoir été acheté il y a moins de 5 ans à la date de la souscription et le licencié doit être propriétaire du cycle. La valeur assurée est la valeur d'achat pour les vélos de moins d'un an et la valeur de remplacement à neuf pour les vélos de moins de 5 ans. **Pour les vélos supérieurs à 10 000€ et au-delà de 3 vélos assurés, contactez ffc@grassavoye.com**

Vélo(s) assuré(s)	Marque	Modèle	N° de série	Valeur assurée	Cotisation TTC
Vélo 1 (cycles & accessoires)					
Vélo 2 (cycles & accessoires)					
Vélo 3 (cycles & accessoires)					
TOTAL COTISATION sans calcul au prorata sauf pour toute souscription entre le 1 ^{er} juillet et le 31 août 2022 (cotisation divisée par deux)					

Joindre obligatoirement pour chaque vélo un justificatif de la valeur assurée (copie de la facture d'achat ou justificatif de la valeur de remplacement à neuf) ainsi qu'une photographie numérique de moins de 10 jours

DATE D'EFFET DES GARANTIES : à réception par GRAS SAVOYE du présent bulletin accompagné du règlement et des pièces justificatives et à compter de la prise d'effet de la licence 2022 et ce jusqu'au 31 décembre 2022.

L'assuré déclare :

- ✓ Avoir pris connaissance des conditions générales des contrats d'assurance sus visés
- ✓ Etre licencié auprès de la FFC et à jour de cotisations
- ✓ Ne pas avoir subi ou déclaré plus de 2 sinistres au cours des 3 dernières années
- ✓ Ne pas avoir été résilié pour non-paiement au cours des 2 dernières années pour un contrat similaire
- ✓ Qu'à la date de souscription, l'assuré est propriétaire de son vélo. acheté il y a moins de 5 ans

Fait à _____ Date _____
Signature de l'Assuré ou du représentant légal pour les mineurs :

LE PRESENT BULLETIN DE SOUSCRIPTION EST A ADRESSER, ACCOMPAGNE DU REGLEMENT, A :
GRAS SAVOYE Département Sports & Evènements - Immeuble Quai 33 - 33, quai de Dion Bouton - CS 70001 - 92814 PUTEAUX CEDEX
☎ 09 72 72 01 38 - ffc@grassavoye.com

GRAS SAVOYE, société de courtage d'assurance et de réassurance, Siège Social : Immeuble Quai 33 - 33/34 quai de Dion-Bouton, CS 70001 - 92814 Puteaux Cedex Tél : 01 41 43 50 00. Télécopie : 01 41 43 55 55. <http://www.grassavoye.com>. Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros. 311 248 637 RCS Nanterre. N° FR 61311248637. GRAS SAVOYE est, en sa qualité d'intermédiaire en assurances, immatriculée sous le n° 07 001 707 à l'ORIAS - 1, rue Jules Lefebvre 75331 Paris cedex 09 - www.orias.fr GRAS SAVOYE est également soumise, dans le cadre de son activité, au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) dont le siège est situé 4, Place de Budapest, 75436 Paris Cedex 9.